

# Le recyclage des masques se heurte à de nombreux obstacles

- Les masques chirurgicaux représentent 400 tonnes de déchets par jour en France.
- Des initiatives locales ont vu le jour pour les collecter et les traiter.

## COVID-19

Muryel Jacque  
 @MuryelJacque

Ils sont nouveaux dans le quotidien des Français mais ils se comptent déjà en milliards. Selon les estimations – qui varient fortement – les masques chirurgicaux usagés, dont la consommation a explosé depuis un an, représentent de 40.000 à 180.000 tonnes de déchets par an en période de forte pandémie. « En comptant deux masques jetables par personne et par jour, ça représente 400 tonnes de déchets produits quotidiennement », détaille Juliette Franquet, la directrice de l'association environnementale Zero Waste France. Pour l'heure, ces masques finissent au mieux à la poubelle puis incinérés, au pire dans la nature, et jusque dans les océans. Avec à la clé, un impact environnemental potentiellement massif, les masques mettant au bas mot des centaines d'années avant de se dégrader.

### Pollution visuelle

« C'est une pollution très visuelle, avec un vrai risque écologique car c'est 90 % de plastique. Pour ne pas les retrouver dans nos rues, nos océans ou dans les centres d'enfouissement, il était important de trouver des filières pour recycler ces masques », plaide Matthieu de Chanaleilles.

La société qu'il préside, Tri-o & Greenwishes (qui s'occupe entre autres des déchets de plusieurs sites ministériels dont Matignon et du Conseil d'Etat) a mis une filière en place en novembre. En six mois, elle a collecté une tonne de masques et espère cette année en traiter entre 20 et 30 tonnes.

D'autres entreprises, PME et start-up se sont lancées dans la collecte, le tri et la valorisation, souvent localement, pour traiter ces nouveaux déchets. Ceux-ci se retrouvent transformés en pièces détachées automobiles, en mobilier, en fournitures scolaires, en tee-shirts, etc. Des bornes de collecte ont fleuri à l'entrée de supermarchés, de mairies et d'écoles. Plusieurs villes lancent leur propre expérimentation.



Les masques mettent des centaines d'années avant de se dégrader. Photo J.C. Moschetti/REA

En Ile-de-France, Meudon a été pionnière en installant des points de collecte. Des villes voisines ont fait de même. Et la région Ile-de-France a lancé fin 2020 un appel à manifestation d'intérêt sur le recyclage des masques, doté de 2 millions d'euros, pour « faire émerger rapidement des pratiques circulaires pour ces produits ».

### Hors de prix

Une filière nationale de recyclage pourrait-elle voir le jour ? Les difficultés sont nombreuses. Les masques ne doivent pas être jetés dans les collectes sélectives mais dans les poubelles résiduelles. Et il faut gérer le risque infectieux qui nécessite une mise en quarantaine des masques. « Les collectivités locales ne mettent pas en place une collecte sélective à grande échelle [une poubelle spéciale masques, NDLR], ce

serait hors de prix », dit Nicolas Garnier, le délégué général de l'association Amorce.

### En Ile-de-France, Meudon a été la première à installer des points de collecte. Des villes voisines ont fait de même.

Autre obstacle, selon lui : « Il est difficile de construire une filière sur un produit dont on ne connaît pas l'usage et les quantités utilisées l'an prochain selon l'évolution de la crise sanitaire ». Il ajoute que les volumes restent incomparables aux 37 millions de tonnes de déchets ménagers produits chaque année, « dont un tiers n'a aucune filière de recyclage ».

« Ces difficultés expliquent que jusqu'à présent, le recyclage des masques n'a constitué une priorité ni pour les pouvoirs publics ni pour les industriels », concluait en janvier une mission parlementaire, plaidant pour le développement des points de collecte dédiés, des réseaux de recyclage en circuit court et un recours accru aux masques réutilisables.

« Pour faire une filière économique qui soit opérationnelle et rentable sur le long terme, cela demande des investissements massifs, des gros gisements de déchets, et une capacité technique », relève Juliette Franquet. « Or, si on regarde le plastique de manière générale, 8 milliards de tonnes de déchets ont été créés au niveau mondial depuis les années 1950 et seulement 9 % recyclés ». Face à un tel constat, Zero Waste préconise l'usage de masques réutilisables pour le grand public. ■

# Bercy moins offensif sur le renflouement des entreprises

## CRISE SANITAIRE

L'enveloppe allouée aux prises de participations dans des entreprises stratégiques est fortement amputée.

Isabelle Couet  
 @icouet

Changement de pied. Le gouvernement va fortement réduire l'enveloppe destinée cette année au renflouement des entreprises stratégiques fragilisées par la crise du Covid. Dans un projet de décret d'avance présenté il y a quelques jours, Bercy propose de puiser plus de 7 milliards dans ce dispositif pour réalimenter les aides d'urgence comme le fonds de solidarité. Au lieu de disposer de près de 11 milliards à cette fin, l'Agence des participations de l'Etat, qui pilote ce programme, n'aura plus que 3,9 milliards.

Le montant « paraît suffisant pour la période qui s'ouvre », a assuré le ministre chargé des Comptes publics, Olivier Dussopt, devant la commission des Finances du Sénat le 11 mai. « On constate que les besoins identifiés en 2021 sont plus faibles qu'anticipé du fait de meilleure performance de notre tissu économique », a-t-il expliqué.

### Liste prioritaire

Ce programme de « renforcement exceptionnel des participations financières de l'Etat dans le cadre de la crise sanitaire » (son intitulé exact) symbolise le changement de doctrine intervenu en 2020, avec la pandémie. Le gouvernement a stoppé les cessions de participations et s'est donné les moyens d'intervenir rapidement pour renforcer le capital de grandes entreprises en difficulté. Le dispositif de soutien, doté de 20 milliards d'euros, a été adopté à l'occasion du deuxième budget rectificatif de 2020. Confidentielle, la liste d'entreprises cibles identifiées par l'Agence des participations

d'ailleurs affirmé l'exécutif dans son projet de décret d'avance. Il reconnaît cependant que « les niveaux accrus d'endettement moyen des entreprises, combinés à une reprise d'activité moins précoce que prévu, compte tenu de la prolongation des mesures sanitaires, pourraient nécessiter à terme une intervention de l'Etat ». Olivier Dussopt a rappelé devant les sénateurs que deux occasions permettraient de réabonder le programme de renforcement des fonds propres, si cela s'avérait nécessaire : le projet de loi de finances rectificatif, qui doit être examiné au début de l'été, et le budget de fin de gestion.

### Trois entreprises « vraiment aidées »

Sur les quelque 9 milliards d'euros qui ont été consommés sur ce programme, une grande partie a été utilisée pour Air France, qui a subi de plein fouet la chute du trafic aérien. La compagnie vient de bénéficier d'un vaste plan de recapitalisation : l'Etat a converti en quasi-fonds propres le prêt d'actionnaire de 3 milliards qu'il lui avait accordé en 2020 et a souscrit l'augmentation de capital à hauteur de 593 millions d'euros. Autre dossier marquant, celui de la SNCF : l'Etat a mis 4,05 milliards de capitaux frais en décembre. Il a par ailleurs souscrit à des émissions de titres convertibles d'EDF et de Safran, pour 1 milliard d'euros, et abondé certains fonds en faveur de l'aéronautique et de l'automobile.

« Un an après la crise, seulement trois entreprises ont vraiment été aidées, c'est insuffisant », pointe la députée PS Valérie Rabault. « L'Allemagne, elle, a réussi à faire valider par Bruxelles une enveloppe de 100 milliards et a recapitalisé 16 entreprises. »

La parlementaire dénonce l'amputation du budget. « Clairement, les 4 milliards restant pour des interventions sont insuffisants pour acter des axes stratégiques, qui d'ailleurs n'ont jamais été présentés par le gouverne-